

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 avril 2008

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2008-4-8-4

Service consulté

**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :
LES VOLANTS JEUNES (E041)**

Résumé : Le présent rapport propose le versement d'un montant total de 1 820 € à diverses auto-écoles du Haut-Rhin, dans le cadre de la formation des « Volants Jeunes ».

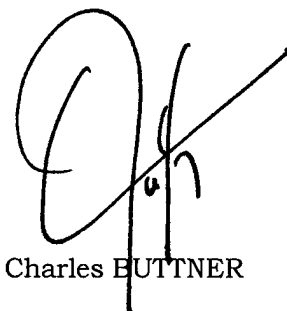
Par délibération n° 2008/I-10/02 du 13 décembre 2007, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur de la jeunesse, en 2008.

Un crédit de 100 000 € a été inscrit au budget primitif au titre des participations versées par le Département pour la formation des « Volants Jeunes ».

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement aux auto-écoles d'un montant total de 1 820 €, conformément aux indications détaillées figurant dans le tableau joint en annexe (chapitre 65, nature 6568, fonction 33).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

VOLANTS JEUNES
Commission Permanente du 04 avril 2008

| N° du dossier | Auto-école bénéficiaire | | Montant proposé |
|----------------------|---------------------------------------|---|------------------------|
| VOJ04628 | AE ARC EN CIEL - HABSHEIM | 50 rue du Général de Gaulle 68440 HABSHEIM | 390,00 € |
| VOJ04629 | GROUPE LARGER - SAUSHEIM | 19 rue de Mulhouse 68390 SAUSHEIM | 390,00 € |
| VOJ04630 | AE LAMM MME BRIGITTE DURR - COLMAR | 8 avenue de la Liberté 68000 COLMAR | 260,00 € |
| VOJ04631 | AE ROUOT - ALTKIRCH | 2 place de la Réunion 68130 ALTKIRCH | 390,00 € |
| VOJ04632 | AE 2000 - BIESHEIM | 1 rue de l'Ecluse 68600 BIESHEIM | 390,00 € |

1 820,00 €